



## Notairia : former les notaires au conseil

« Aller au-delà des prestations classiques : successions, mariage, immobilier... » Alors que les Cassandre s'interrogent sur l'avenir de la profession, d'autres jouent la carte du renouvellement du métier de notaire.

Se présentant comme un réseau, Notairia ambitionne d'aider à l'installation de nouveaux notaires sur le territoire.

La structure intervient à plusieurs niveaux : aide à l'installation (étude d'implantation, prévisionnel au niveau financier, montage juridique, financement, etc) mais aussi formation, insiste Grégoire Masure, président de Notairia.

Dans ce domaine, l'action porte d'une part sur le management et d'autre part sur le conseil, entre autres le conseil patrimonial.

Parmi les thèmes abordés : le démembrement de propriété, le statut fiscal du chef d'entreprise, la transmission d'entreprise...

Côté consultation patrimoniale, le notaire s'arrête à la vente de produit. « En raison de sa déontologie, le notaire ne peut pas faire d'intermédiation, on est dans du conseil désintéressé » explique Grégoire Masure

A côté des nouveaux entrants, Notairia s'intéresse aussi aux notaires déjà installés et met à leur disposition une hotline patrimoniale dans le cadre d'une cotisation forfaitaire.

Ambition de Notairia, prendre 15 à 20% du marché.

fl/ef